

mèze

votre journal

n°23
Février 2009

Bulletin municipal d'information

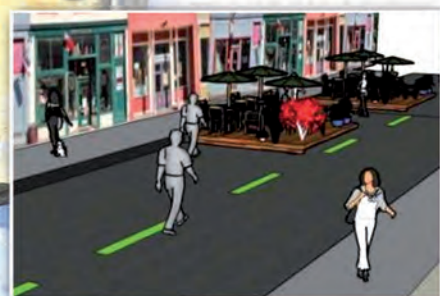
Réorganisation des services

Pour un service public plus performant

Création de
jardins familiaux



Domaine public :
vers une meilleure
réglementation



Traitement
des déchets
conchylicoles



Mèze
une nature méditerranéenne



le mot du maire

Au cours des dernières années, la municipalité a réalisé beaucoup d'investissements pour Mèze. Bien plus que la moyenne des villes de notre taille. Et ce, sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité depuis 2004.

En 2009, compte tenu du contexte économique général qui pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, nous avons pris, une fois encore, la décision de ne pas recourir à l'augmentation du taux communal applicable sur les impôts locaux, quitte à diminuer temporairement, si nécessaire, le rythme de nos investissements. Évidemment, il faudra tenir compte d'un nouveau relèvement des bases sur la valeur locative décidé comme chaque année par l'État dans le cadre de la loi de finances. Mais, c'est avec une réelle confiance dans notre capacité d'agir que nous regardons l'avenir.

Pour la Ville de Mèze, 2009 sera en grande partie l'année de la réorganisation générale des services municipaux. Cette évolution est aujourd'hui indispensable pour adapter le fonctionnement de la collectivité aux nouvelles contraintes qui sont liées, entre autres, à l'augmentation de la population. Dans ce bulletin municipal, nous vous présentons les grands axes de ce vaste chantier dont l'objectif est d'optimiser l'efficacité, la qualité du service public et la maîtrise des coûts de fonctionnement de la municipalité.

Parmi les autres sujets au sommaire de ce magazine, la mise en œuvre d'une meilleure réglementation de l'occupation du domaine public communal par les commerçants, la réalisation de la station d'assainissement, l'amélioration du traitement des déchets conchylicoles ou encore, l'engagement de la Ville dans la lutte contre la cabanisation...

Le journal présente aussi l'avancement de notre projet de création de jardins familiaux, sur le site du Sesquier, qui seront mis à disposition de Mézois qui ne disposent pas d'un terrain pour cultiver leur potager.

Enfin, nous revenons sur la première édition de la fête des vignobles de Mèze organisée dans l'ancienne cave coopérative et dont le succès nous a réjouis.

Comme vous pourrez le constater, la maquette de « Mèze votre journal » évolue afin de vous proposer une information municipale plus claire et plus agréable à lire.

Alors, bonne lecture à tous !

Henry Fricou

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population s'est déroulée le 9 janvier au centre Bernard-Jeu. Devant une foule compacte de Mézois et d'élus du bassin de Thau, Henry Fricou est revenu sur le bilan de la première année du nouveau mandat avant d'annoncer les principaux axes de son action future. Au cours de son intervention, le maire a notamment présenté à l'assistance les grandes lignes de la réorganisation des services municipaux.

</

Mairie, place Aristide Briand – BP 28 – 34 140 Mèze
Tél. : 04 67 18 30 30
Mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr
Web : www.ville-meze.fr
Directeur de la publication : Henry Fricou
Rédacteur en Chef : Franck Billeton
Comité de rédaction : Sophie Rolhion
Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade
Photos : Service communication
Conception, réalisation maquette : Biotope –
Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau
Impression : Soulié Imprimeur
Février 2009



Illustration de couverture : Gérard Pariel

TRAVAUX

Des trottoirs sur la route de Pézenas

La Ville réalise des trottoirs agrémentés de plantations de part et d'autre de la route de Pézenas (RD 613) entre la rue Ferdinand-Fabre et la rue Adrien-Bernard. Ces travaux font suite à l'enfouissement des réseaux et au renouvellement de l'éclairage public.



premiers coups de pioche POUR LA NOUVELLE CRÈCHE



Lancement des travaux de la future crèche.

La construction de la nouvelle crèche de Mèze a débuté au mois de janvier. L'établissement de 35 places se situera route de Villeveyrac, à proximité de l'école Calandreta et du nouvel EHPAD l'Écrin des Sages. Le mode de garde y sera multi-accueil, c'est-à-dire que les enfants âgés de 11 semaines à 4 ans pourront y séjourner occasionnellement comme en halte-garderie ou régulièrement comme en crèche. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2009. Le coût de l'opération s'élève à 1 200 000 euros. La Ville a perçu à ce titre 350 000 euros de subvention de la Caisse d'Allocation Familiale et 30 500 euros du conseil général de l'Hérault.



Nouvelle gendarmerie



Avancement des travaux de la nouvelle gendarmerie.

Lancés en avril 2008, les travaux de la nouvelle caserne de gendarmerie progressent à grands pas et s'achèveront au printemps 2009. Les bâtiments sont situés à l'angle entre la RD 613 et le chemin du Cague Loups.

L'ensemble comprendra 19 logements sur 2000 m² et une zone administrative de plus de 400 m². Montant des travaux: 5,2 millions d'euros – Financement: Ville de Mèze qui percevra un loyer de la gendarmerie.

les gîtes du Sesquier RÉHABILITÉS

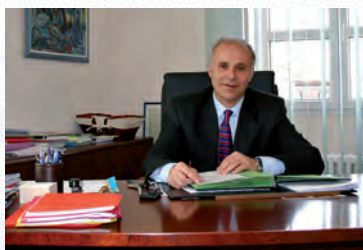
Les travaux de rénovation des gîtes du Sesquier sont en cours. Un chantier d'insertion de l'association Passerelle a remis en état deux bâtiments qui sont désormais habitables. Durant cinq mois, les douze salariés ont travaillé sans relâche pour remettre à neuf deux pavillons. Ils ont installé l'isolation, de nouvelles portes et fenêtres, créé un coin cuisine et un point d'eau, peint les façades, refait la toiture, la plomberie, l'électricité et réalisé des placards. La Ville envisage à nouveau de faire appel à Passerelle dès cette année pour rénover deux pavillons supplémentaires.



Réhabilitation de pavillons du Sesquier par l'association Passerelle.

La réorganisation des services

Pour la Ville de Mèze, l'année 2009 sera en grande partie marquée par la réorganisation des services municipaux. Pour « Mèze votre journal » le Maire, Henry Fricou présente les grandes lignes de ce changement.



Mèze votre journal : Pourquoi une réorganisation des services municipaux ?

Henry Fricou : Nous travaillons sur cette réorganisation depuis plus d'un an. Elle est

aujourd'hui indispensable pour adapter le fonctionnement des services aux nouvelles contraintes auxquelles la collectivité doit faire face qui sont liées, entre autres, à l'augmentation de la population. Au premier janvier 2009, Mèze compte officiellement 10 135 habitants.

Notre objectif est d'optimiser l'efficacité, la qualité du service public et la maîtrise des coûts de fonctionnement de la collectivité. Performance, proximité du public mais aussi bonne gestion des deniers publics sont les maîtres mots de cette évolution.

MVJ : En quoi consiste cette restructuration des services ?

H F : Tout d'abord, des modifications sont portées à l'organigramme des services. Le directeur général des services sera entouré d'un directeur des services techniques (voirie, eaux, propreté urbaine, espaces verts) et de deux directeurs généraux adjoints : un pour tout ce qui concerne les servi-

ces à la population (état civil, réglementation, élections, cadastre, domaine public, écoles, sports, jeunesse), l'autre pour les services fonctionnels communs (finances, marchés publics, achats, contrôle de gestion, ressources humaines). Nous avons aussi voulu rendre plus cohérente la gestion de l'ensemble des manifestations festives et culturelles. Une unique direction regroupera les affaires culturelles avec l'école de musique, le cinéma, la bibliothèque, les archives municipales mais aussi les festivités, les associations et la logistique.

MVJ : Les services municipaux vont-ils bouger ?

H F : Effectivement. Afin de mieux répondre aux attentes de la population et de faciliter l'ensemble des démarches administratives, cette réorganisation s'accompagnera d'une délocalisation de certains services. Nous entreprenons, en ce moment même, un réaménagement important de plusieurs bâtiments communaux.

La « Maison des services publics » verra bientôt le jour. Des locaux accessibles à tous seront destinés à accueillir les diverses permanences publiques dispersées, jusqu'à présent, dans toute la ville. Cet espace sera localisé dans l'ancienne cave coopérative, tout comme les bureaux des services techniques et du service des eaux.

La direction de la culture, des festivités et des associations sera installée au château de Girard. Les archives municipales prendront la place des actuels locaux techniques du service des eaux, dans des salles voûtées près de la bibliothèque.

Les locaux de la mairie abriteront le bureau du maire, la direction générale des services municipaux, les divers services de réglementation publique (état civil, élections, cadastre) ainsi que les services des finances, du personnel, les bureaux des adjoints au maire et la communication.

Enfin, le rez-de-chaussée du foyer des campagnes sera réaménagé pour accueillir la nouvelle salle du Conseil et des mariages.



Le service Tourisme au château

La Ville de Mèze et la CCNBT (qui a la délégation en matière de tourisme) étudient actuellement la possibilité d'installer le service Tourisme de Mèze en Pays de Thau dans une salle du château de Girard. Ce lieu de passage situé entre parking et esplanade pourrait offrir une meilleure exposition au public que les locaux actuels de la rue Massaloup.

Si elle est validée par la Ville et la CCNBT, cette solution sera mise en œuvre dès 2009.

Service Tourisme Mèze en Pays de Thau

04 67 43 93 08

Le standard de la mairie automatisé

Dans le courant du 2^e trimestre 2009, la mairie de Mèze va se doter d'un standard automatique. Ce nouvel outil de communication mettra fin aux attentes téléphoniques dues à l'encombrement des nombreuses lignes.

Un moyen efficace pour répondre plus rapidement aux personnes désirant joindre un service particulier. L'hôtesse d'accueil assurera un service de renseignement aux personnes sur place. De plus, une liste exhaustive des coordonnées de tous les services municipaux et sociaux est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site Internet: www.ville-meze.fr.

Le numéro de téléphone de la mairie restera inchangé : 04 67 18 30 30.

Mairie de Mèze
Place Aristide Briand
Tél.: 04 67 18 30 30
Fax: 04 67 43 51 66

E-mail : secretariat.dgs@ville-meze.fr

Ouverte du lundi au jeudi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(le vendredi fermeture des services à 16h30)

L'annuaire des services municipaux

Directeur général des services

Alain Coulet

Secrétariat du maire 04 67 18 30 50

Secrétariat du DGS 04 67 18 30 31

Secrétariat des élus 04 67 18 30 39

Directeur général adjoint des services à la population

Jean-Michel Bouis

Secrétariat : 04 67 18 30 50

Réglementation publique

État civil, carte d'identité, passeport,
certificat d'immatriculation
04 67 18 30 46/52

Élections, recensement des populations,
débit de boisson, service agricole
04 67 18 30 43

Affaires commerciales et domaine public

Marchés, halles, autorisation de Voirie

04 67 51 53 68

Cimetière 04 67 51 53 65

Ports, capitainerie 04 67 43 58 94

Affaires scolaires 04 67 18 30 57

Enfance, jeunesse et sport

Accueil périscolaire 06 78 27 76 13

CLSH l'Île mystérieuse (3 / 5ans)

04 67 74 91 77

CLSH Les Sesquiers (6 / 12ans)

04 67 43 93 55

Espace jeunes 04 67 43 15 32

Service des sports 04 67 18 30 45/43 69 65

Directrice générale adjointe des services fonctionnels communs

Anne-Maude Dubost

Secrétariat 04 67 18 30 30

Finances, contrôle de gestion 04 67 18 30 44

Achats et marchés publics 04 67 18 30 30

Ressources humaines 04 67 18 30 54

Directeur des services techniques

François Foultier

Secrétariat 04 67 18 30 47

Voirie, Espace public, Autorisation
d'urbanisme, Bâtiments communaux,
Propriété urbaine, Espaces verts, Serres

Service des eaux

Secrétariat 04 67 78 58 52

Urgences et week-end 06 80 41 31 27

Services rattachés à la Direction générale des services

Direction de la communication

Franck Billeton

Secrétariat 04 67 18 30 33

Police municipale

Jean Michel Durantet

Accueil 04 67 43 51 11

Police rurale Gilles Guiraud
04 99 57 18 54

Police de l'eau, urgence pollution
06 77 36 89 79

Centre d'accueil et de restauration « Le Taurus », restauration scolaire

Pierre Fricou

Accueil 04 67 18 34 34

Direction des affaires culturelles, festivités, associations et protocole

Geneviève Rière

Secrétariat 04 67 38 18 86

Bibliothèque 04 67 43 71 84

Cinéma 04 67 43 81 70

École de musique 04 67 43 80 75

Du changement au conseil municipal

Pour des raisons de santé, Jeanne Sambuco conseillère municipale du groupe majoritaire «Cap sur 2014» a donné sa démission. Elle est remplacée par Claudie Remeïze, 45 ans ostréicultrice. Changement aussi dans le groupe «Démocratie Mézoise» où, à la suite de la démission de huit membres de la liste, Thierry Desesquelle est remplacé par Maxime

Maurin, 25 ans, commercial.



Claudie Remeïze



Maxime Maurin

Jean-Michel Durantet, chef de poste de la police municipale de Mèze



(ASVP) et un agent administratif. La sécurité est aussi assurée par la police rurale composée de deux agents.

Police municipale de Mèze

23 rue Sadi-Carnot - Tél.: 04 67 43 51 11.

Heures d'ouverture : en **hiver**, du lundi au samedi, de 8h à 20h.

En **été**, du lundi au samedi, de 8h à 22h. Le **dimanche**, de 7h à 15h.

Déchets conchylicoles

lancement d'un nouveau procédé de traitement

Plus d'odeurs, beaucoup moins de dépenses énergétiques, une valorisation de la totalité des produits, ce triple objectif est aujourd'hui atteint par l'usine de traitement des déchets conchylicoles du Mourre Blanc.

En mars 2007, le Syndicat mixte du Bassin de Thau a délégué la gestion de cette unité à la COVED, une filiale de la Saur, pour une durée de quinze ans. Six mois après la prise en charge de ce service, la COVED a mis en place un nouveau procédé de traitement des déchets issus de l'activité conchylicole.

Cette nouvelle technique de valorisation a été lancée officiellement le 14 novembre 2008 en présence de François Commeihnes, président du SMBT, Henry Fricou, maire de Mèze et Sylvain Joannon, directeur d'exploitation de la COVED Midi Atlantique.

Dorénavant, les coquilles, algues et autres éléments

organiques sont triés manuellement avant d'être stockés pendant 21 jours, pour séchage, dans des blocs de compostage fermés et ventilés. Le tout est ensuite collecté par une société bretonne qui valorise l'ensemble de la production en engrais pour l'agriculture. Pour réduire le coût de transport, la COVED étudie la possibilité de développer une solution locale.

Après un premier été d'application, ce nouveau fonctionnement tient toutes ses promesses: la neutralisation des mauvaises odeurs, la diminution du coût d'exploitation, la valorisation du produit et le maintien de l'activité de l'usine.



Séchage des déchets conchylicoles dans des blocs ventilés.



François Commeihnes, président du SMBT, Henry Fricou, maire de Mèze et Sylvain Joannon, directeur d'exploitation de la COVED Midi Atlantique.

l'indispensable traitement DES DÉCHETS CONCHYLICOLES

Historiquement, ces déchets étaient rejetés dans le bassin de Thau. Mais il a clairement été établi qu'il existe une relation directe entre ces rejets et l'apparition de dysfonctionnements graves du milieu favorisant le phénomène de malaïgues. L'augmentation du volume rejeté représentait donc une menace sur les plans sanitaire, économique et environnemental pour l'écosystème de Thau. La collecte et le traitement de ces déchets se sont donc rapidement imposés comme les seules alternatives à la poursuite des activités conchylicoles qui sont un des rouages essentiels de l'économie du bassin de Thau.

Création de la future station d'assainissement

Dans le cadre du programme d'amélioration des infrastructures d'assainissement du nord du bassin de Thau mené par la CCNBT, d'importants aménagements sont lancés sur la station de lagunage de Mèze. Une étude géotechnique est en cours afin de transformer une partie de l'actuel lagunage en bassin de rhizocompostage. Cette technique permet un traitement écologique des boues issues du lagunage à l'aide de roseaux qui transforment ces résidus en compost de façon naturelle.

Cette première phase d'aménagement qui a débuté en janvier durera trois mois.

Dès le mois de juillet 2009, seront lancés les travaux de terrassement nécessaires à l'installation de la nouvelle unité de traitement des nitrates et des phosphates. Les installations de cette station d'épuration seront construites au mois d'août. Cela comprendra un décanteur séparant les sables et les graisses des effluents, deux bassins d'aération créés à partir des deux premiers bassins anaérobie du lagunage et un clarificateur séparant les boues de l'eau. Le lagunage existant, très efficace sur le plan bactériologique, sera conservé pour optimiser la finition du traitement. Ces nouvelles installations, en partie enterrées, auront un faible impact visuel.



Une partie du lagunage sera transformée en bassin de rhizocompostage.

Une motion contre les bateaux pollueurs



Les pénichettes sans réservoir à eaux noires, une vraie source de pollution pour l'étang.

La navigation des pénichettes de loisirs et autres bateaux habitables non équipés de réservoirs à eaux noires sur la lagune de Thau pose un grave problème de pollution. Le port de Mèze, comme celui de Bouzigues, est équipé d'un bateau-pompe récupérateur d'eaux usées. Cependant, ce service reste trop peu utilisé au regard du nombre de bateaux qui transitent par l'étang chaque année : 2 700 pénichettes soit environ 10 000 personnes (l'équivalent de la population de Mèze). Devant l'augmentation du trafic maritime, le développement continu du tourisme fluvial et le futur accroissement de la capacité du port de Sète, il est urgent que les affaires maritimes et toutes les autorités compétentes prennent en considération ce problème récurrent qui met en péril la qualité des eaux lagunaires. Lors de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2008, les élus de Mèze, exaspérés par cette situation, ont voté une motion pour qu'un arrêté de préfecture maritime (PREMAR) interdise, à compter d'une date butoir, la navigation des pénichettes et bateaux habitables non équipés de réservoir à eaux noires.

La Ville au chevet de la Conque

Le 6 novembre dernier, en mairie de Mèze Thierry Baëza, adjoint à l'environnement, Chantal Estadiou adjointe au tourisme et Christian Delagrangue responsable de l'agenda 21 local ont reçu Florence Verdier déléguée adjointe du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres du Languedoc-Roussillon.

Cette réunion avait pour but principal la protection des zones humides mézoïques et plus particulièrement le site de la Conque. Cet espace naturel, situé entre la station de lagunage et l'étang de Thau, est une zone patrimoniale qui abrite une avifaune variée et notamment un site de nidification pour l'échasse blanche et beaucoup d'autres oiseaux. La Conque est également un lieu où le flamand rose vient régulièrement se nourrir.

Mais, de par sa proximité avec Mèze, ce site est aussi très fréquenté par un public nombreux qui s'adonne à diverses activités peu compatibles avec le fragile équilibre écologique de la zone. La présence de chiens, de motos ou d'autres véhicules en période de nidification des oiseaux représente en effet une réelle menace pour cet écosystème sensible. L'année dernière le Conservatoire du littoral a déjà acheté aux Salins du Midi une grande partie de la baie de la Conque.

Pour sa part, la Ville de Mèze souhaiterait aller plus loin dans la gestion environnementale du site de la Conque. Au cours de cette réunion avec le Conservatoire du littoral, a été évoquée la possibilité de créer un espace protégé où s'intégrerait un sentier d'interprétation, afin de sensibiliser le public à la fragilité du site et de mieux concilier fréquentation humaine et patrimoine naturel sensible. Ce sentier, proche de l'Écosite, pourrait permettre aux scolaires, touristes, associations ou amoureux de la nature de profiter de la richesse de cette zone, sans pour autant dégrader le site. Bien sûr, cette volonté de bonne gestion environnementale n'a pas pour but d'interdire la pêche ou la chasse, mais de protéger le site surtout en période de nidification.



La Conque, un site naturel à protéger.



De gauche à droite, Florence Verdier, déléguée adjointe du Conservatoire du littoral, Christian Delagrangue, responsable de l'agenda 21 local, Thierry Baëza, adjoint à l'environnement, et Chantal Estadiou, adjointe au tourisme.



Mèze signe une convention contre les implantations illicites.

mèze s'engage CONTRE LA CABANISATION

Du cabanon, à la villa, en passant par la caravane ou le mobil home..., les implantations illicites sur les zones inconstructibles ne manquent pas. Ce phénomène de cabanisation est particulièrement développé dans les communes du littoral.

À Mèze, une vingtaine de constructions illégales ont été identifiées. Les dossiers sont en cours d'instruction au tribunal d'instance. Les propriétaires encourrent une obligation de démolir assortie d'une astreinte pouvant aller jusqu'à cent euros par jour de retard pour la démolition. En janvier 2009, une construction illicite en périphérie de la ville a fait l'objet d'une telle procédure.

Le 4 décembre 2008, les services de l'État et seize communes du littoral, dont Mèze, ont signé une convention marquant leur engagement dans la lutte contre ce fléau. Cela passe par une sensibilisation du public mais aussi par l'application immédiate des sanctions prévues pour les constructions sans autorisation.

Occupation du domaine public : vers une meilleure réglementation

Terrasses des cafés et des restaurants, étals des commerçants sédentaires ou non, produits exposés dans la rue, panneaux publicitaires, distributeurs de boissons..., toute utilisation de l'espace public communal est obligatoirement soumise à une réglementation et une tarification définie par la municipalité.

À Mèze, les quelques tarifs en vigueur n'avaient pas été révisés depuis 1990 et les règles d'usage peu ou pas appliquées par les commerçants.

Mieux organiser l'espace public

Sous l'impulsion de Chantal Estadieu, adjointe au maire déléguée au commerce, une révision en profondeur des modalités d'occupation du domaine public est en cours d'élaboration. Ce dossier est mené en concertation avec les commerçants de Mèze représentés, notamment, par le comité consultatif du développement local, du commerce et de l'artisanat. La perception d'un tarif pour l'occupation commerciale ou privative de l'espace public est une obligation pour les communes. La gratuité en la matière est effectivement illégale. Pour autant, l'objectif n'est pas de faire des bénéfices au détriment des commerçants. Les tarifs se situent dans les normes pratiquées sur les autres communes. Il s'agit avant tout d'organiser et de maîtriser l'utilisation de l'espace public afin d'éviter la multiplication des installations anarchiques et illicites.

Équité, sécurité, qualité de vie

Commerçants et passants pourront conjointement tirer de réels avantages d'une meilleure organisation et d'un véritable respect des règles d'occupation du domaine public. Cela permettra une meilleure équité de traitement entre les commerces qui seront tous soumis au même règlement. Par ailleurs, et c'est là la principale préoccupation de la municipalité, une meilleure maîtrise de l'espace public sera gage de sécurité et de tranquillité pour tous les passants. Trop d'installations qui entravent les trottoirs obligent les piétons à passer sur les voies de circulation automobile. Cela fait courir un réel danger, principalement aux enfants ou aux mamans avec une poussette et rend la vie impossible aux personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant.

Enfin, de manière générale, si l'aspect visuel de l'espace public est plus agréable, si la circulation des piétons est plus fluide et plus aisée, c'est l'image même de la ville et la qualité de vie de chacun qui s'en trouveront nettement améliorées.



Chantal Estadieu, adjointe au commerce, à l'artisanat, au tourisme, aux foires et marchés.

future ZAE
du Mas de
Garric Nord



ZAE du
Mas de
Garric

ZAE du Mas de Garric Nord

La nouvelle zone d'activité économique (ZAE) sur la commune de Mèze se situera à l'angle de l'autoroute et de la RD613, dans la continuité de la zone artisanale existante au Mas de Garric.

La future ZAE occupera quatre hectares de terrains qui ont été acquis par la CCNBT. Dans le POS de la commune, cet emplacement est destiné à accueillir des constructions à vocation industrielle, commerciale, artisanale, hôtelière, d'entrepôt, de bureaux et de services.

Par ailleurs, un hameau agricole collectif sera réalisé pour permettre aux jeunes agriculteurs d'entreposer leur matériel et éviter ainsi la multiplication des hangars sur le territoire communal.

Préalablement aux travaux d'aménagement, un diagnostic archéologique préventif sera établi par les services de la CCNBT.

La Commune et la CCNBT envisagent également la mise en place d'un tourne-à-gauche pour desservir la ZAE. Enfin, la voie desservant actuellement le Mas de Garric sera recalibrée pour desservir l'ensemble de la future zone.

Les travaux débuteront au printemps 2010, au terme de la campagne archéologique, et s'achèveront au début de l'année 2011.

Contact CCNBT
04 67 78 55 96

Comme elle s'y était engagée au début de l'année 2008, la municipalité a lancé son projet de création de jardins familiaux. Le conseiller municipal Didier Gomez, viticulteur de son état, pilote cette initiative. Les jardins seront situés près du lac du Sesquier sur un espace d'environ 4000 m² qui comprendra 25 parcelles aménagées et clôturées de 80 à 150 m².

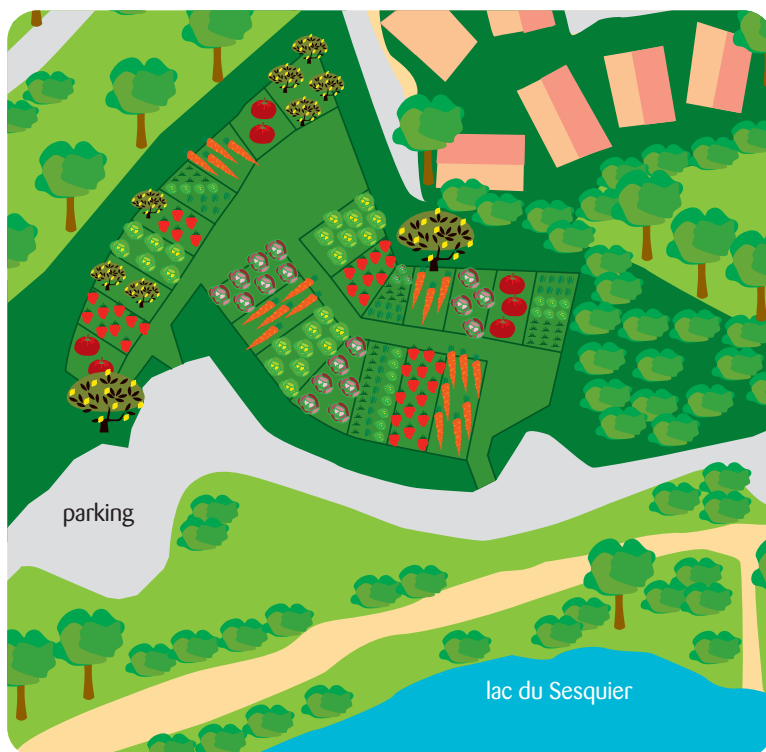
La Ville équipera chaque lot d'un abri de jardin, d'un récupérateur d'eau de pluie et d'un composteur. L'alimentation en eau brute sera, en outre, assurée par un forage qui existe déjà sur le site.

Ces jardins familiaux, espaces de vie, de détente et d'échanges entre Mézois, ont avant tout une vocation sociale. Ils seront attribués, en fonction de critères précis, à des personnes qui ne disposent d'aucun terrain privatif. Bien entendu, pour préserver l'harmonie de l'ensemble, quelques règles de bonne gestion devront être respectées. Il sera, par exemple, interdit d'ajouter des aménagements autres que ceux installés par la Ville, les pesticides seront proscrits, chaque jardinier aura l'obligation de mettre sa parcelle en culture potagère...

Les jardins familiaux du Sesquier :
25 parcelles sur 4000 m² près du lac.



Création de jardins familiaux



MLIJ, un service à part entière

La MLIJ de Mèze a dressé le bilan de ses activités à Mèze pour l'année 2008. 238 jeunes de 16 à 25 ans ont fait appel à cette structure et ont bénéficié des différents services qu'elle propose : accueil, information, orientation et accompagnement. Plus de 150 interventions ont été menées afin de répondre à leurs demandes en matière d'insertion sociale et professionnelle : stages de formation, chantiers d'insertion, mises en relation avec des employeurs, etc. Nathalie Rouquette, adjointe à la jeunesse et à l'enfance, avec le concours de la MLIJ, a réuni en décembre dernier divers acteurs et partenaires sociaux afin d'établir un diagnostic sur la situation des 16-25 ans de Mèze.

Cette initiative permettra de répondre aux attentes des jeunes par des mesures parfaitement adaptées.

**Mission Locale d'Insertion
des Jeunes du Bassin de Thau**
Résidence Le courrier du printemps

Tél. 04 67 18 30 00 / Fax. 04 67 18 13 25

Mail : antenne-meze@mlithau.fr

La fusion nationale des ANPE et ASSEDIC a donné naissance à une seule structure baptisée « Pôle Emploi ». Les services en lignes de ce nouveau pôle sont accessibles aux demandeurs d'emplois locaux à partir du site Internet de la Ville de Mèze :

www.ville-meze.fr rubrique « téléprocédures »

label Handiplage pour Mèze

Les efforts de la municipalité pour faciliter l'accès à la plage et à la baignade des personnes à mobilité réduite ont été récompensés par l'obtention du label de l'association Handiplage.

Pour obtenir cette distinction, la Ville a réalisé plusieurs aménagements appropriés sur le site de la Plagette. Cela comprend les places de stationnement réservées, l'accessibilité des fauteuils roulants du parking à la plage, aux douches, ainsi qu'aux toilettes de la capitainerie.

Enfin, l'attribution de ce label est aussi à mettre à l'actif du Lion's Club de Sète qui a fait don à la Ville d'un « Tiralo », fauteuil roulant équipé de larges roues, léger et maniable qui peut facilement se mouvoir sur le sable et permet d'acheminer les personnes handicapées à la baignade.

www.handiplage.fr



Apprenez-leur les Canisettes

Pour mettre un terme au fléau des déjections canines, la Ville de Mèze réalise deux Canisettes. Une sera située chemin de l'Étang, l'autre place Baptiste Milhau. Ces lieux d'aisance pour chiens seront opérationnels dès la fin du printemps 2009. En attendant des sacs « Toutounet » sont toujours disponibles au service tourisme CCNBT. Le manque de civisme de certains propriétaires, peu scrupuleux, qui laissent leur chien faire ses besoins sur la voie publique sera non seulement intolérable mais totalement inexcusable.



SEPTEMBRE 2008

Naissances

DESPREZ-BELILLE Natan, SCHMITT Ethan, AIDAQUI Mohammed, LE FEVRE Mathis, RZYCKA Lana, MER Anna, NONNENMACHER Thomas, NOUIRJA Inès, RANSANT Maxime, GARS Tom, BALOURDET Lyah Do, ADAM Jules.

Mariages

GONZALEZ Benjamin et CIUCA Cynthia, LHOEST Raoul et VANGRUNDERBEEK Liliane, VARO Marc et LICCIARDI Sonia, MOUTIER Daniel et DUCROS Danyèle, LUBRANO-LAVADERA Michel et VARO Gwendoline.

Décès

ROCAMORA Laurent 43 ans époux SARDA, CASANADA Jean-Marie 95 ans veuf CONQUES, GRUBER Odette 82 ans veuve CHABBERT, BONHORE Jeanne 87 ans veuve HOULES, LETELLIER Francine 82 ans veuve MUSTEL, COMTE Jean-Yves 48 ans célibataire, SUTTER Raphaël 36 ans célibataire, GARCES Francis 77 ans époux MORA, HEBERT Henri 81 ans époux SAUNIER.

OCTOBRE

Naissances

SEVENNEC Maël, EL FANICHE Ayman, GAZQUEZ Lucas, DEROO Jean-Marc, DANCULA Dayan, RENNIE Jade, PAVIA Mattéo, LYSETTE Shérifa, CERRET

Thibault, DELCROIX Emma, PEREIRA Kasside, DIAZ Angélo, LAURENT Jessy.

Mariages

THIRY Jean-Bernard et LEJEUNE Virginie, CIFRE Michel et CECCON Karine.

Décès

ABAD Yvonne 84 ans veuve GUIRADO, SORIA Antoinette 76 ans veuve RANC, PRADELLES Albert 84 ans épouse BERNARD, PLUVY Fernande 82 ans veuve MARCHAND, PELEGRIN Élie 66 ans époux CAUQUIL, MAURI Jean 89 ans époux BOMPUNT, BENITEZ Dolorès 90 ans veuve RUIZ, ALIBERT Jacques 76 ans époux CHABRIER, CALISTI Joseph 84 ans époux PACIOS.

NOVEMBRE

Naissances

HEMMER Wyatt, BURETTE Jean, FORNER Corentin, CABO - TRENCIANSKY Noé, WERON Hugo, VANDERBISTE Lia, GARCIA Emmie, GONDELEN Angélo, HODÉ Cerise, RAMIREZ Julien.

Mariages

MELLIEZ Grégory et MADOUX Sabine, VARGAS Rébéro et LEMAIRE Chantal.

Décès

TEULIER Andrée 85 ans veuve BALLET, PEBAY Noël 63 ans veuf VITAL, CUOMO Michel 81 ans époux TALIERCIO, PALENCIANO CORTES Dolorès 84 ans veuve POMARES, HORTALA Jean 83 ans céliba-

taire, RIGAL Yvonne 85 ans épouse STAINIER, LEJOLIVET Raymond 81 ans époux GEOFFROY.

DÉCEMBRE

Naissances

RAMIREZ Julien, CLICQ Noah, VIDAL - PEREZ-SAZ May-Lou, AMAMRA Norhane, BARELLE Aubin, JAMMES Floriane, GLAUME - WINKER Lilou, TAYLAN Rodi, CANOVAS Chloé, GELLE Méryl.

Mariages

GHZIEL Farid et BALITI Fatiha, BENET Julien et FOSTER Mélanie, LÉBOUCHER Jacques et WALLON Clarisse.

Décès

ROUQUETTE Daniel 80 ans époux BAUREZ, AGUILAR Jeanne 74 ans épouse GARCIA, CAIZERGUES Jeanne 87 ans veuve MARIE, JOLY Vincent 86 ans célibataire, RIPPOL Rose 87 ans veuve ALDEGUER, DRAGUIS Marie-José 71 ans épouse MARTI, ANDREANI Françoise 86 ans veuve SCHNEIDER, KOMOROVSKA Kazimiera 92 ans veuve LAFFARGUE, FURIOL Marthe 86 ans épouse FABRE, LAUZY Odette 83 ans veuve JEANJEAN, HERREROS ZAMORA Emiliana 82 ans veuve ORTIZ, TADEO Maria 97 ans épouse VIVAREZ, LABATUT Alain 59 ans divorcé MONGIBELLO.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP-SUR 2014

Cela fera bientôt un an que notre équipe municipale s'est mise au travail aux côtés du maire réélu Henry Fricou. Une équipe motivée, pleine d'enthousiasme dont le seul but est de servir Mèze et sa population.

Depuis ces derniers mois, au travers des manifestations locales et des rencontres humaines, c'est une réelle satisfaction de constater que notre commune est animée par un tissu associatif dynamique, d'une grande richesse, mêlant tradition et modernité.

Mèze compte quelque 140 associations où des hommes et des femmes jeunes et moins jeunes assouviennent leurs passions, donnent de leur temps aux autres et cela, le plus souvent, de façon bénévole. On ne peut que les en féliciter.

Quoi de plus satisfaisant par ces temps de marasme économique, quand on est une élue déléguée à la Vie Associative, que de voir tous ces liens qui se créent entre les habitants.

Notre volonté, pour les années à venir sera de maintenir ce lien social et de toujours encourager la collaboration entre les diverses associations, afin que tout le monde puisse en tirer bénéfice. L'intérêt que nous portons au monde associatif se traduit par la mise à disposition du personnel communal lors de différentes manifestations et par l'apport de subventions.

Ce budget, alloué aux associations par la Ville de Mèze est la preuve de notre volonté de soutenir le monde associatif. Nous sommes persuadés que les nouvelles mesures renforçant le contrôle de l'emploi de l'argent public ne feront que contribuer à une meilleure transparence et à conforter la confiance entre les divers partenaires. Pour cela, les associations mézoises peuvent compter sur mon aide et celle de notre municipalité qui mettra tous les moyens possibles, afin que nos concitoyens et leurs enfants trouvent tout l'épanouissement nécessaire, et qu'ils continuent d'être heureux de vivre à Mèze.

Nathalie Rouquette

Maire adjointe déléguée à la Vie Associative, la Jeunesse et l'Enfance



Notre but ? Proposer pour notre ville encore et toujours. Pourquoi pas **une gare TGV**, le tracé passant par Mèze, Pourquoi pas **une sortie d'autoroute**, Pourquoi pas un **conseil municipal des jeunes**, Pourquoi pas des **panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux** ? www.citoyens-meze.com



G. Leclère



S. Granier



M. Maurin



R. Colignon



« Paroles, paroles, paroles ... »

Et si l'année 2009 devenait l'année où la municipalité tienne enfin ses promesses ? Rappelez vous de la campagne municipale d'il y a quelques mois : « Beaucoup plus de logements sociaux mais aussi un programme pour l'accession à la propriété ».

- L'aménagement du bout du port. Un programme de relance pour l'emploi avec une deuxième zone économique au Mas de Garric. Une nouvelle station d'épuration plus respectueuse de l'environnement.

- On a même parlé d'une vraie salle polyvalente puisque Mèze dépasse les 10.000 habitants, ou encore de la construction d'un lycée, d'un réseau de pistes cyclables, et du commencement du chemin des Costes attendu depuis bientôt 10 ans, etc.

- Il était même question de finir les trottoirs, de sécuriser les abords des écoles, de détourner les convois exceptionnels de la RN113.

- Et surtout d'arrêter le clientélisme pour faire place à une gestion privilégiant l'intérêt général.

Hélas, encore de belles paroles de cette municipalité en partie Verts et Communistes, qui au passage, n'a pas communiqué sur l'augmentation des bases locales majorant ainsi nos impôts locaux. (+2,4% en 2008. source La Gazette de Sète janvier 2009)

Vous l'aurez compris à la lecture de ce journal municipal : « À Mèze : tout va pour le mieux... »

Les conseillers du groupe Minoritaire

Une image Une histoire

par Alain Cambon

La viticulture mézoise

En 1907, dans un climat social très tendu, les vignerons mézois ont largement participé à « La révolte du Midi » par de multiples manifestations, grèves, meetings, qui se sont déroulés à Béziers, Narbonne, Montpellier...



La cave coopérative des vignerons de Mèze, construite en 1930.

L'écusson de la Confédération Générale des Vignerons



Écusson de la C.G.V.

Un siècle plus tard, on peut toujours voir, dans certaines rues de Mèze, quasiment effacé par des couches de peinture successives, un écusson cloué sur le portail des anciennes maisons de « propriétaires ». Cet écusson, qui est le symbole de la C.G.V. (Confédération Générale des Vignerons), représente le coq gaulois sur un cep de vigne portant une grappe de raisins. Ce syndicat est créé à l'initiative du comité d'Argeliers, le 22 septembre 1907. Le maire de Narbonne, Ernest Ferroul, en est alors le président. Il a l'originalité de réunir les ouvriers, les petits et grands propriétaires du Midi ainsi qu'une grande majorité des habitants de la région victimes de la politique agricole nationale. Ils vont se révolter pour défendre la profession viticole contre les fraudes et la mévente du vin, entraînant la chute des cours qui va durer jusqu'en 1910. De nos jours, la présence, à Mèze, d'une trentaine d'écussons de la C.G.V., dont onze dans la rue Victor-Hugo, est l'un des derniers témoignages de ces événements tragiques vécus par nos ancêtres vignerons.

Le pressoir en 1927

La technique du pressoir, maillon primordial dans la chaîne de production du vin, n'a pas beaucoup changé depuis l'Antiquité. Cet appareil est utilisé pour extraire le jus de raisin (moût) ou le vin du marc de raisin fermenté. La phase de pressurage est très importante pour l'élaboration du vin. Elle conditionne de façon significative les composés chimiques que l'on retrouvera dans le vin. Un vieil adage m'interpelle: « à trop serrer le pressoir, le vin prend le goût de pépin ». Aujourd'hui ces pressoirs décorent les jardins; les nouveaux sont élec-

triques. Sur la photo ci-dessous, prise durant la campagne de 1927, on distingue Pescayre qui manœuvre le pressoir ambulant. À ses côtés, assis, E. Granal et le fils Pescayre. En haut à gauche, A. Granal, B. Vacquier, Blayac, E. Calvet et madame Virenque.

Les vignerons coopérateurs : un état d'esprit

Au début du XX^e siècle, des vignerons partageant le même idéal de qualité et de rentabilité ont décidé de s'unir autour d'un projet commun. C'est ainsi qu'en 1901, 128 viticulteurs de Maraussan fondent la première cave coopérative de vente. Il faut attendre le 25 février 1930 pour que les viticulteurs mézois, avec un budget initial de 776 120 francs comprenant l'apport des sociétaires et un emprunt de 500 000 francs, terminent enfin leur projet de construction. Ils ont aussi bénéficié d'une subvention de l'État de 64 785 francs ainsi qu'une aide de 2 000 francs de la C.G.V., alors présidée par M. Ricome.

La cave coopérative des Vignerons de Mèze va débiter son activité avec 105 adhérents représentant 7 929 parts d'une valeur de trente francs chacune. Ils seront 278 le 31 décembre 1934 pour 17 885 parts donnant chacune le droit d'apporter 150 kg de raisins. Le conseil d'administration est composé de: E. Fargues (président), G. Garcin (secrétaire), E. Alauzet, L. Brun, H. Bessède, F. Boucassert, L. Calvet, G. Domergue, et C. Fourestier.



Pescayre manœuvre le pressoir ambulant. À ses côtés, assis, E. Granal et le fils Pescayre. En haut à gauche, A. Granal, B. Vacquier, Blayac, E. Calvet et madame Virenque.



Tennis de table

C'est à Mèze, au gymnase Bernard Jeu que se déroulera, du 17 au 22 février, le championnat de France des régions minimes et cadets.

Durant six jours, plus de 500 filles et garçons de 13 à 15 ans participeront à cette épreuve organisée sous la houlette de l'Amicale Mézoise de Tennis de Table. Tous sont des pongistes confirmés. Cette manifestation d'envergure permet aux ligues d'évaluer leur progression et promet un spectacle sportif de haut niveau.

Thau rugby, le nouveau défi

Depuis septembre dernier, les trois clubs de rugby de Mèze, Sète et Frontignan, s'associent et jouent sous les mêmes couleurs (bleu marine et blanc) du tout nouveau club: le «Thau Rugby». Ensemble, les 6 équipes de cadets, juniors, reichels et seniors vont faire grandir et évoluer ce club naissant vers un projet ambitieux et innovant: la création d'une équipe fanion en Fédérale 3. Une belle aventure sportive et humaine attend les 220 jeunes licenciés du bassin de Thau, tous liés par un seul et même objectif: bien se former et marquer un maximum d'essais. Pour l'heure, l'équipe première du Thau rugby est classée 3^e au championnat de 2^e série.

Contact ● **Thau rugby - Gérard Héral, président**
Tél. : 06 63 34 94 69



L'équipe du Thau rugby à l'entraînement.

Festivités Le comité des fêtes passe le relais à la Ville



● Cérémonie en l'honneur des 34 ans d'activités du comité des fêtes.

Au début de l'année 2009, le comité des fêtes a cessé ses activités au profit d'un service municipal. L'organisation des festivités est une mission de plus en plus lourde à porter.

Après 34 ans passés à la présidence du comité des fêtes de Mèze, Jean-Marie Oulié a décidé, en accord avec le maire, de passer le relais à la Ville. La transmission du flambeau au service municipal des festivités et de la culture s'est effectuée le 2 février à l'Hôtel de Ville, en présence des plus fidèles bénévoles du comité. Le maire, Henry Fricou et son premier adjoint Yves Piétrasanta ont successivement pris la parole pour souligner «*combien le comité des fêtes a joué un rôle important dans l'animation de la Ville*». Le maire de Mèze a d'ailleurs rappelé que «*des générations de Mézois ont toujours massivement répondu présent aux grandes manifestations que sont les cavalcades et la fête de Mèze*». Henry Fricou a indiqué au passage que «*ces festivités, toujours gratuites pour le public, ont pu être organisées grâce aux subventions de la Ville, mais aussi grâce aux nombreuses contributions des commerçants et entreprises mézoises*».

Contact ● **Service des festivités de la Ville de Mèze**
Tél. : 04 67 18 30 58
Mail : culture@ville-meze.fr

Élection de la Reine de Mèze 2009

Toutes les jeunes filles mézoises entre 15 et 20 ans peuvent s'inscrire à l'accueil de la mairie pour participer à l'élection de la Reine de Mèze qui aura lieu le vendredi 3 avril 2009 à 21h au foyer municipal.

Préparation du Corso 2009

La première réunion de préparation du corso 2009 aura lieu le mardi 24 février 2009 à 18h au foyer municipal.

carnaval VA ARRIBAR!

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Mèze organise le samedi 7 mars, avec les enfants des écoles, un grand carnaval occitan suivi d'un balèti.

Onze classes des différents groupes scolaires de Mèze, des résidents de la MAS, la classe d'accordéon diatonique de l'école municipale de musique, l'atelier d'accordéon diatonique de Baillargues et divers musiciens participent à la fête. Les participants ont travaillé sur les chants et danses occitanes, le rythme, le mouvement et la découverte des instruments traditionnels.

À 15h depuis la cave coopérative, plus de 200 enfants défilent en costume dans les rues de la ville accompagnés du groupe de musique occitane «Biscam pas». Au programme, chants et danses avant de juger et brûler Caramantran à la plage. La fête continuera à la cave coopérative avec un balèti ouvert à tous.



Le 7 mars, carnaval occitan avec les enfants des écoles de Mèze.

Hommage à...

... Élie Pelegrin



Élie Pelegrin a été un homme combatif, présent sur le terrain, un homme connu pour ses engagements, qu'il s'agisse de politique, d'environnement ou de défense des professionnels de la pêche et de la conchyliculture.

Il s'est beaucoup consacré à sa ville à travers plusieurs mandats au sein du conseil municipal. Il a été élu une première fois le 26 mars 1971, sous le

mandat de Jean Georges, jusqu'en 1977, puis de 1983 à 1995, au côté d'Yves Piétrasanta.

Conchyliculteur de métier et proviseur adjoint du lycée de la mer à Sète, Elie Pelegrin s'est aussi investi comme membre du Conseil économique et social du Languedoc-Roussillon représentant des professionnels de la pêche et de la conchyliculture de 1980 à 2007.

Cette fonction l'a naturellement amené à s'engager sur un autre front : celui de la préservation de l'environnement en général et du bassin de Thau en particulier, qu'il s'agisse du milieu marin ou des hommes qui vivent de ses ressources.

Mais, avant de nous quitter, Élie Pelegrin a remporté un ultime combat avec la création du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du bassin de Thau dont il aura été le premier président. Le 25 septembre dernier, bien que très affaibli par la maladie, il a tenu à parapher lui-même cet acte de naissance qui consacre des années de travail et d'engagement personnel pour la préservation de notre territoire. Élie Pelegrin s'est éteint en regardant l'avenir. En partant, il lègue un héritage précieux que chacun a la responsabilité de valoriser.

... Daniel Rouquette



En décembre dernier, Daniel Rouquette nous a quittés.

À Mèze et dans la région, il s'est notamment illustré pour sa passion et son activité dans le domaine archéologique.

Plus spécialisé dans l'époque Gallo-Romaine, sa découverte marquante restera sans nul doute, la Villa Romaine des Près Bas à Loupian. Il entreprendra des fouilles durant de nombreuses années, et mettra à jour les fameuses mosaïques.

Daniel Rouquette fût également l'auteur de nombreuses publications.

Il laisse un grand vide auprès de sa famille et auprès de ces nombreux amis archéologues qui l'appréciaient pour sa gentillesse, sa disponibilité et son érudition.

Agenda des manifestations : février, mars, avril, mai 2009

FÉVRIER

Du 17 au 22 toute la journée au Centre National de Tennis de Table Bernard Jeu, **qualification au championnat de France des régions minimes, cadets de tennis de table.**

Les 21 et 22 toute la journée au gymnase de la poste, **tournoi en salle de tambourin.**

Dimanche 22 à 17h au foyer municipal, **loto.**

Lundi 23 à 18h au cinéma municipal le Taurus, **connaissance du monde « Sri Lanka, Maldives, des derniers éléphants au grand bleu ».**

Jeudi 26 à 18h au château de Girard, **conférence « Afghanistan, la guerre oubliée »** par Joseph Colmou.

Vendredi 27 à 20h30 au foyer municipal, **cirque « Coma Idyllique »** par la Compagnie Hors pistes.

MARS

Les dimanches 1^{er}, 15 et 22 à 17h au foyer municipal, **loto.**

Samedi 7 à 15h depuis la cave coopérative, **défilé en ville du carnaval occitan • 17h Baléti à la cave coopérative avec le groupe musical « Biscam pas ».**

Dimanche 8 à 15h au foyer municipal, **goûter dansant.**

Jeudi 12 à 18h au château de Girard, **conférence « La généalogie de la morale »** par Michel Negrell.

Vendredi 13 à 18h30 au cinéma municipal le Taurus, **lecture théâtralisée « Maupassant mis en lumière »** par Gérard Guillaumat.



Lundi 16 à 18h au cinéma municipal le Taurus, **connaissance du monde « Tahiti Marquises... Un certain regard ».**

Vendredi 20 à 18h au château de Girard, **conférence « Le théâtre citoyen »** par Melly Puaux.

Vendredi 27 à 21h au foyer municipal, **soirée Sidaction. Variété française avec Gilles Puset.**

AVRIL

Vendredi 3 à 18h au château de Girard, **conférence « Les traditions populaires du sud chez Max Rouquette »** animée par Roland Pécout, écrivain.

À 21h au foyer municipal, **élection de la reine de Mèze.**

Samedi 18 à 20h30 église saint-Hilaire, **concert de Chants Sacrés Basques « Otxote Lurra ».**

Les 18 et 19 toute la journée au CNTT, **trophée de l'Hérault de patins à roulettes.**

Jeudi 23 à 18h au château de Girard, **conférence « Le crépuscule des idoles »** par Michel Negrell.

Dimanche 26 devant la mairie, **cérémonie du 65^e anniversaire de la libération des camps de concentration.**

À 15h au foyer municipal, **goûter dansant.**
Passage des **40 coureurs du « 7^e Raid Aventura Méditerranée »** sur la RD613 (course à pied de Montpellier à Valencia).

MAI

1^{er} et 8 toute la journée en ville, **corso fleuri.** Chars, groupes dansants, musiques et fête foraine.

Dimanche 10 à 15h au foyer municipal, **goûter dansant.**

Jeudi 14 à 18h au château de Girard, **conférence « Ecce homo »** par Michel Negrell.

Vendredi 15 à 20h30 à la cave coopérative, **théâtre « Soledad » d'après Cent ans de solitude de Gabriel Garcia Marquez** par la compagnie l'Astrolabe.

Dimanche 17 toute la journée au foyer municipal, **XIII^e Rencontre de la chanson occitane.**

Au Sesquier, semi-marathon.

Vendredi 22 de 8h à 20h devant le foyer municipal, **don du sang.**

Samedi 23 à 21h sur l'esplanade, **concert gratuit en partenariat avec le Festival de Thau.**

Dimanche 24 toute la journée au CNTT, **finale régionales de tennis de table.**

Dimanche 24 toute la journée au château de Girard, **salon du livre jeunesse et environnement « L'Etang de lire ».** Spectacles de « Saperlipopette, voilà enfantillages ! ».

Les 30, 31 mai et le 1^{er} juin toute la journée au stade du Sesquier, **tournoi de football de Pentecôte.**

Les 30 et 31 24h de Thau.

cirque

« Coma idyllique »

Compagnie Hors Pistes

Le coma est en musique, un silence ou une répétition. Six personnages viennent peupler la scène s'adressent au public. « Ils » sont là et « Ils » entraînent dans des tranches de vie où toute l'ambiguïté des souvenirs se fait jour. Des souvenirs d'avant et d'après la naissance, recomposés à partir de bribes... le plus souvent déformés. De l'imagerie du cirque traditionnel, il reste la couleur rouge, des acrobates qui offrent des corps à leurs limites, des clowns sans nez rouge ni bretelles, des garçons de piste un peu showbiz qui déblayent les esprits et rythment le tout.



© Lucie Dufranc

Spectacle présenté dans le cadre des « Régionales » : tournée organisée par la Verrerie d'Alès en Cévennes-Pôle Cirque Région Languedoc-Roussillon en collaboration avec Réseau en Scène Languedoc-Roussillon.

Vendredi 27 février au foyer municipal à 20h30 - Entrée 10 euros/6 euros.

théâtre

Maupassant mis en lumière

par Gérard Guillaumat



Jeune résistant lors de la dernière guerre, le comédien Gérard Guillaumat est fait prisonnier par les nazis puis déporté à Buchenwald. Devant l'horreur des camps de la mort, il perd l'usage de la parole qu'il ne recouvrera qu'après guerre, en pratiquant le théâtre. Il s'inscrit au cours de Charles Dulain, suit les traces de Louis Jouvet, puis prend le chemin de Londres où il travaille auprès de Lawrence Olivier, donne des cours de mime et part à New York, vivre l'expérience de l'Actor Studio...

À Mèze, Gérard Guillaumat viendra dire « Les Contes paysans ».

Seul en scène, il livre l'histoire à la façon des lecteurs d'autrefois; au plus près du public, il poursuit ainsi en solitaire la philosophie des Tréteaux, redonnant vie à la société du XIX^e siècle décrite par Guy de Maupassant.

Spectacle co-accueilli avec SortieOuest, domaine départemental d'art et de culture de Bayssan, dans le cadre du Grand Tour.

Vendredi 13 mars au cinéma municipal Le Taurus à 18h30. Dès 12 ans. Entrée 10 euros.

Renseignements/billetterie

Service tourisme CCNBT : 04 67 43 93 08

• Soledad

d'après Cent ans de solitude

de Gabriel García Márquez

Mise en scène : Sébastien Lagord par la Compagnie l'Astrolabe



La Compagnie l'Astrolabe transporte, dans sa valise, l'âme de la fondation des Thélémites, un lieu de vie et de création dans lequel ils réinventent le concept « d'auberge théâtrale ».

C'est de la lecture du fabuleux roman de Gabriel Garcia Marquez, Cent Ans de Solitude, qu'est né leur désir de raconter des histoires d'un autre continent. Inspirés de l'incroyable histoire des Buendia, une dynastie d'êtres au caractère fort, porteurs d'un destin mêlant le merveilleux au tragique et le sublime au rire, cette jeune troupe montpelliéraine a éprouvé le besoin de théâtraliser cette épopée digne des héros grecs, où chaque membre de cette famille est condamné à cent ans de solitude, à une existence balayée par la mort et le vent de l'oubli.

Dès le printemps 2009, la compagnie mettra en scène, en résidence au collège Jean-Jaurès de Mèze, **Soledad**, le premier volet d'un triptyque. Les collégiens pourront assister à ce travail de création du 16 mars au 25 avril 2009.

Vendredi 15 mai à la cave coopérative, 20h30. Entrée : 10 euros et 6 euros.



Légende

musique

« Otxote Lurra »

Concert chants sacrés basques

Dans le cadre du festival interreligieux de Musique Sacrée

Lurra en basque signifie le terroir, « otxote » désigne la formation à huit voix. Otxote Lurra est le nom d'un groupe vocal chantant à capella les plus grandes polyphonies basques sous la direction du chef de chœur, Jordi Freixa.

Samedi 18 avril église saint-Hilaire à 20h30. Entrée : 12 euros.

Documentaires

CONNAISSANCE DU MONDE

Lundi 23 février

« Sri Lanka-Maldives, des derniers éléphants au grand bleu »

Lundi 16 mars

« Tahiti Marquises... Un certain regard »

Cinéma municipal Le Taurus à 18h. Entrée : 6,50 euros et 5 euros.

conférences

Michel Negrell présente

« Nietzsche, une sagesse foudroyante »



Jeudi 15 janvier

« Ainsi parlait Zarathoustra »

Jeudi 5 février

« Par-delà le Bien et le Mal »

Jeudi 12 mars

« La Généalogie de la morale »

Jeudi 23 avril 2009

« Le Crépuscule des idoles »

Jeudi 14 mai 2009

« Ecce homo »

Château de Girard à 18 h - Entrée libre.

• Roland Pécout présente

« Les Traditions populaires du Sud chez Max Rouquette »

À l'occasion du centenaire de l'écrivain occitan, cette conférence/lecture s'orientera vers la problématique suivante: comment la richesse de la culture orale (contes, fêtes, rites, croyances) est-elle intégrée par Max Rouquette dans *Verd Paradis* et l'ensemble de son œuvre?

Vendredi 3 avril au château de Girard à 18h - Entrée libre.

• Joseph Colmou présente

« Afghanistan, la guerre oubliée »



Absent des médias français, le drame afghan est toujours d'actualité. Le conférencier se propose de remonter à la source du conflit impliquant l'armée française. Il soulignera la complexité de la situation en rappelant l'occupation soviétique pendant 10 ans, la présence des talibans extrémistes et l'invasion américaine. Ce pays, objet de convoitises, sera-t-il longtemps une terre d'affrontements ?

Jeudi 26 février au château de Girard à 18 h - Entrée libre.

• Melly Puaux présente

« Le Théâtre citoyen »



Co-auteur des livres *Le Théâtre citoyen* et *Hommage à Jean Vilar*, épouse de Paul Puaux, autrefois directeur du festival d'Avignon, Melly Puaux s'exprimera sur le thème de la décentralisation dramatique, l'aventure du théâtre populaire, les pionniers (Vilar, Puaux, Monnet...), le respect du public...

Vendredi 20 mars au château de Girard à 18h. Entrée libre.

Saint-Vincent

Les vignobles de Mèze à l'honneur

La tempête de vent qui a soufflé le 24 janvier n'aura pas eu raison du succès remporté par la première édition de la fête des vignobles de Mèze. Cette manifestation a été organisée par la Ville sous l'impulsion du maire, Henry Fricou, de Julie Benau et Didier Gomez, conseillers municipaux et viticulteurs. Plus de 500 visiteurs ont bravé la colère d'Éole pour trouver refuge dans ce temple dédié à Bacchus qu'est l'ancienne cave coopérative de Mèze. Aménagé par les services municipaux pour l'occasion,

ce lieu incarne l'histoire de la viticulture mézoise. Il a conquis le public à la fois par son volume impressionnant et l'atmosphère conviviale que dégagent les immenses cuves multicolores mises en valeur par une douce lumière.

Dans ce décor propice à la dégustation, chacun a pu rencontrer, le verre à la main, l'ensemble des vigneron de Mèze et découvrir, œil, nez et papilles en éveil, la diversité et la grande qualité des vins produits localement.



Une seconde vie pour
l'ancienne cave coopérative



La première édition de la fête des vignobles de Mèze a réuni tous les domaines de la commune : Belle Mare, Creyssels, Farlet, Félines Jourdan, Font-Mars, Les Yeuses, Mas Saint Laurent, Morin-Langaran, Saint-André, la Croix Gratiot, Saint Paul le Marseillais ainsi que la Cave Coopérative de Pomérols - Mèze - Castelnau de Guers et les établissements Bessière.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Retrouvez **mèze** votre journal en ligne : www.ville-meze.fr